

**M. Patrick Devedjian**

Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Hôtel du département  
2-16 boulevard Soufflot  
92015 Nanterre Cedex

À Paris, le 03/05/2018

***Objet : Réaménagement de la RD920 – demande de rendez-vous***

Monsieur le Président,

Dans le cadre du projet de requalification de la RD920, nous nous réjouissons de votre volonté de donner une place aux vélos, aux piétons et aux transports en commun sur cet axe et saluons vos ambitions d' « *un meilleur partage des espaces* » et de « *déplacements rendus plus sûrs* ». C'est une très bonne nouvelle, et cela va dans le bon sens. Il existe un réel besoin pour les cyclistes qui effectuent chaque jour l'aller-retour Paris-banlieue ainsi qu'une vraie nécessité d'accompagner ceux qui hésitent encore à se déplacer à vélo. Néanmoins, les propositions d'aménagements cyclables présentées à l'occasion de la concertation préalable ne nous semblent pas de nature à répondre aux objectifs affichés.

Les plans ne prévoient pas d'aménagement cyclable continu, sécurisé et fonctionnel. Le projet actuel repose sur des pistes très majoritairement sur les trottoirs, ou une utilisation des contre-allées partagées avec les automobilistes, ce qui est facteur de conflits d'usages et d'insécurité routière. L'expérience montre que les pistes cyclables sur trottoir ne sont appréciées ni des cyclistes ni des piétons, qui se sentent mis en danger sur un espace qu'ils considèrent à raison comme le leur. De même, les contre-allées ne constituent pas un aménagement cyclable car les cyclistes y sont mélangés avec la circulation motorisée, et exposés à des chutes liées à l'ouverture inopinée de portières. Au final, ce projet présente trop de discontinuités pour assurer un cheminement sûr et efficace des cyclistes, quel que soit leur âge, leur niveau de pratique, ou leur usage du vélo (promenade, déplacement de proximité, déplacement domicile-travail). Les résultats du Baromètre des villes cyclables pour la commune d'Antony ([www.parlons-velo.fr](http://www.parlons-velo.fr)) témoignent d'une forte insatisfaction des répondants relativement aux aménagements réalisés sur ce même axe.

Une piste cyclable continue, lisible, séparée physiquement des voitures et des piétons nous semble être une nécessité. Les dimensions de la RD920, variant de 32,10 m à 49,70 m, accueilleront aisément une piste cyclable d'une largeur suffisante pour le cheminement fluide d'un nombre croissant de cyclistes de toute nature. Cet aménagement permettra également aux parents d'accompagner leurs enfants en toute sécurité, et de rassurer les cyclistes qui débutent. Seul un projet, qui offre une utilisation plus équilibrée de l'espace public au profit des cyclistes, des piétons et des

## COLLECTIF VELO BANLIEUE SUD

transports en commun offrira une réelle alternative à la voiture. Il se fera au profit de la qualité de vie des riverains de cet axe, aujourd'hui source majeure de nuisances et d'insécurité routière.

Afin de vous présenter nos propositions pour un aménagement adapté aux enjeux des trente prochaines années, nous sollicitons un rendez-vous avec vous et vos équipes en charge du projet. Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer dans les meilleurs délais.

Nous vous prions, d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

### Associations signataires :

À Rueil ça roule, Antony à Vélo, Dérailleurs de Clamart, Dynamo Malakoff, FARàVélo, Fédération des Circulations Douces de l'Essonne (FCDE), Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB), MDB Massy, MDB Val de Bièvre à Vélo, MDB Montrouge, MDB Communauté d'agglomération Plateau de Saclay, Millepattes, Paris en Selle, Partage ta rue 94, Provelo91, Sceaux Versailles à Vélo, Vanves en Roue Libre, Venir à Vélo à Saclay

